



Édito

Plusieurs changements en cascade sont venus émaillés notre organigramme en cette fin d'été 2013. Notons tout d'abord au premier septembre le départ à la retraite d'Alain MORNAND, Directeur Général depuis août 2005. Nous avons fêté ce départ le 4 octobre en présence d'une centaine de personnes. Alain a contribué à l'évolution de notre association en accompagnant l'ouverture du FAM APRES en 2007, et l'ouverture des Maisons Relais en 2006 et 2008. Au 1^{er} septembre 2011 il a soutenu la création du Service d'Accueil Externalisé dont les bureaux se trouvent sur l'espace Alex BROLLES à Mons, service qui correspond au souci de désinstitutionnalisation de l'Europe et au schéma départemental de l'enfance 2006/2011 du Conseil Général de la Haute-Loire.

Alain a également accompagné le conventionnement de notre Cap emploi en juillet 2012, l'ouverture du SESSAD de 25 places adossé à l'IME des Cévennes en septembre 2010, l'amélioration des conditions d'hébergement dans les différentes structures et le projet pôle bois de l'ESAT de MEYMAC. N'oublions pas la fusion entre les deux ESAT, Meymac et les Cévennes effective officiellement depuis le 1^{er} janvier 2012 et l'installation d'un service d'accompagnement à la vie sociale dans la boulangerie de la vieille ville. A noter pour terminer cette liste non exhaustive l'autorisation et la création du Service d'Investigation Educative au 1^{er} janvier 2012 pour le Service d'Assistance Educative.

Il a également été très présent au niveau des instances départementales de la Comex à la MDPH et du CDCPH.

Alain a été secrétaire du GAMS jusqu'en juin 2011 et membre du Conseil d'Administration de la mission locale. Au niveau régional, il a été vice président de l'URIOPSS, présent à la DRP à UNIFAF, délégué régional SYNEAS pendant deux ans et il est resté ensuite dans la délégation régionale. Il a également été membre du GADA, de la CNAPE et de l'URIOPSS.

Au niveau national, enfin, il a participé aux travaux de la commission enfance CNAPE.

Je lui souhaite une bonne retraite et le remercie de son implication au niveau de notre association.

Le 26 août, il a passé le relais à Marie-Josée TAULEMESSE qui jusqu'à présent dirigeait le Service d'Assistance Educative qu'elle a su développer grâce à son dynamisme tout en renforçant la qualité de l'accompagnement des enfants et en mettant en exergue les compétences des salariés.

Son management participatif et son respect des personnes ont été des atouts décisifs dans le développement du service. Je lui souhaite courage et réussite dans un contexte financier très contraint, pour continuer à développer et animer l'association dans toutes ses

dimensions et en fonction des orientations associatives.

C'est Laurence MALOSSE qui a pris sa suite à la direction des services de milieu ouvert. Laurence était directrice adjointe au SAVS, pour les Maisons Relais mais également du SESSAD de l'IME Synergie géré par la Croix Rouge française.

Par son enthousiasme et sa ténacité elle a largement contribué au développement de ces structures et nous lui confions la direction de nos services de milieu ouvert, certains qu'elle mettra toute son énergie pour maintenir la qualité de l'accompagnement et pour concevoir de nouveaux projets.

C'est Fannie MAROTINE qui lui succède en qualité de chef de service pour le SAVS et les Maisons Relais. Ces structures gérées conjointement par l'ASEA 43 et la Croix Rouge n'ont plus à démontrer leur efficacité et l'efficacité du service rendu à un public en difficultés sociales. Je lui souhaite également beaucoup de réussite et me félicite de la voir figurer sur notre organigramme.

Je profite de cet éditorial pour remercier Charles CASSET, directeur de l'IME SESSAD Synergie d'avoir bien voulu favoriser ces deux dernières évolutions.

Le Président, Christian PEYCELON



SESSAD : Service d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile
ESAT : Établissement et Service d'Aide par le Travail
COMEX : Commission Exécutive
MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
CDCPH : Le Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées
GAMS : Groupement associations médico-sociales
URIOPSS : Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux
UNIFAF : Fonds d'assurance formation des entreprises de la branche sanitaire, médico-sociale et sociale à but non lucratif
CNAPE : Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant
SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
IME : Institut Médico-Éducatif



AEMO / MJIE

Le service d'AEMO est toujours en suractivité.

Après 5 années écoulées depuis la loi du 5 mars 2007, nous constatons que le bon fonctionnement de la CASED ainsi qu'un système de protection de l'enfance en danger de plus en plus efficient induisent un nombre croissant de mesures d'AEMO.

Début septembre 2013 notre service compte une liste d'attente de 50 enfants et 33 mesures. Le poste de renfort est activé à temps plein depuis juin 2013, et un deuxième temps plein est nécessaire au regard de la liste d'attente actuelle.

Les indicateurs d'activité du service en septembre 2013 :

- 484 enfants suivis par le service
- 268 dossiers
- Ratio fratrie : $484/268 = 1.80$ enfant par famille
- 155 enfants ont fait l'objet d'un renouvellement de mesure depuis le 1^{er} janvier 2013
- 171 enfants ont fait l'objet d'une instauration de mesure depuis le 1^{er} janvier 2013
- 125 enfants ont fait l'objet d'une fin de mesure depuis le 1^{er} janvier 2013
- Nous avons peu de projection de sorties actuellement, malgré une rigueur de notre part pour veiller à ne pas conserver de mesure « sans effet ». Parallèlement nous demandons des mainlevées lorsqu'elles sont possibles y compris avant l'échéance initiale de la mesure.
- 9 travailleurs sociaux sont en surnombre de prise en charge de situation d'enfant et vont au-delà du quota de 32 enfants/1ETP

L'ancienneté des mesures :

- 46.90 % des enfants actuellement suivis le sont depuis moins de 12 mois,
- 23.14 % entre 1 et 2 ans,
- 15.29 % entre 2 et 3 ans.

Les mesures pour lesquelles un étayage à long terme est nécessaire sont plutôt exceptionnelles et concernent des situations bien connues des services sociaux, médico-sociaux et sanitaires.

Dès le mois de juillet 2013 nous avons effectué l'activité prévisionnelle 2013 de MJIE soit 148 enfants, et démarrons l'exercice 2014. Nous poursuivons dans le cadre de cette nouvelle mesure, le partage de nos expériences avec l'UEMO du Puy en Velay (PJJ).

En mars 2013 une formation commune entre nos services a été organisée intitulée « MJIE, retour sur expériences », et nous envisageons de renouveler ce partenariat en 2014.

Laurence MALOSSE, Directrice du SAE



Association pour la Sauvegarde de l'Enfant de la Haute-Loire - siège social : Meymac 43150 le Monastier/Gazelle

AEMO : Assistance Éducative en Milieu Ouvert
UEMO : Unité Éducative De Milieu Ouvert
MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
MJIE : Mesure Judiciaire d'Investigation Éducative





SAVS / Maison relais

Le SAVS

Au SAVS, l'ASEA et la Croix Rouge Française ont révisé pour la seconde fois la convention de coopération qui les lie depuis 94. L'objectif est de réajuster les modalités d'organisation et de mutualisation.

Cette révision n'est pas anodine. Elle a désacralisé la notion de découpage territorial Est/Ouest entre les deux associations.

Une question plus terre à terre se pose sur un autre registre : dans le cadre de l'une des missions du SAVS, « la coordination des différents intervenants autour de la personne accompagnée », comment mettre en œuvre les conditions suffisantes à l'articulation du soin et de l'accompagnement ? L'équipe éducative qui n'est pas pluridisciplinaire, manque de légitimité auprès des professionnels du sanitaire pour assurer cette mission de coordination et d'interface.

Le projet de lier un SAMSAH au fonctionnement du SAVS serait une réponse pertinente. La proposition a été faite au Conseil Général et à l'ARS. Un appel à projet pour 10 places de SAMSAH sera lancé en 2014. Tout dépendra ensuite du contenu de cet appel à projet...



LA MAISON RELAIS DU HAUT-ALLIER

La Maison relais du Haut-Allier remplit sa mission sur le territoire ouest du département, à savoir accueillir, stabiliser la personne dans un parcours résidentiel. Cependant les problématiques psychiques associées ou non à des comportements addictifs entravent soit le maintien durable au sein de la maison relais, soit l'évolution de la personne vers un logement autonome.

L'inquiétude que nous avons à moyen terme, est liée à la subvention de l'état qui n'évolue pas. Nos charges salariales augmentent d'année en année et le budget ne suit plus. Une réflexion est en cours pour rechercher des économies avec l'idée de revoir le projet de la Maison relais fonctionnant actuellement sur deux lieux bien distincts, Siaugues Ste Marie et Paulhaguet.



ESAT Meymac

L'année 2012, aura été marquée globalement par des événements majeurs, et en particulier, par le rapprochement administratif entre l'ESAT de Meymac et l'ESAT les CEVENNES. Depuis le 1er janvier 2012, l'ESAT de Meymac a vu sa capacité d'accueil évoluer de 89 à 112 personnes en situation de handicap.

Le rapprochement des deux ESAT offre ainsi une plus large transversalité et diversité dans les activités de travail et aura permis de mutualiser les ressources et les moyens respectifs de chaque établissement.

Cette fusion a eu pour effet également d'accroître les effectifs des externes. Avec ces changements, nous nous trouvons avec un pôle externat tout aussi important que le pôle internat. Cette bipolarisation passe par la création d'un nouveau service dévolu essentiellement aux externes.



Nous poursuivons également notre engagement dans le dispositif Différent et Compétent. En octobre 2012 s'est déroulée au Conseil Général du département de la Haute Loire la remise d'attestations de compétences pour cinquante travailleurs du département de la Haute Loire, dont dix ouvriers de notre ESAT. Ce moment solennel, en présence de nos élus et autorités respectives a permis aux représentants du secteur médico-social mais également de l'éducation nationale et de l'agriculture de mettre à l'honneur les travailleurs et de saluer cette initiative comme un tremplin vers l'insertion professionnelle.

Thierry CRESPIY, Directeur de l'ESAT de Meymac

Le Foyer d'hébergement de Meymac *Projet d'amélioration de l'habitat*

Nous nous sommes engagés dans le développement d'un projet d'amélioration de l'hébergement collectif et du service restauration.

Notre volonté de répondre à une qualité d'accueil est intacte.

Les bâtiments actuels nécessitent une réhabilitation pour répondre qualitativement aux attentes des usagers. Si le projet cuisine est une des priorités du site il est tout aussi cohérent de réhabiliter également pour partie l'hébergement collectif. Cette étude a été menée en collaboration avec les services de l'OPAC et concerne dans l'immédiat le rez de chaussée du foyer et le service restauration dans son entier. Les choix définitifs du cabinet d'architectes ont été validés et la phase d'esquisse s'est achevée en ce début d'année 2013. Nous ne doutons pas de l'aboutissement de ce projet d'ensemble avant la fin de l'année prochaine.



Thierry CRESPIY, Directeur du Foyer de Meymac



Le projet Aurolympe

Depuis plusieurs années l'ESAT Foyer de Meymac participe activement en lien avec l'association AURORE à la réalisation d'activités culturelles et sportives. Dans le cadre de sa trentième année d'existence, les responsables de l'association ont développé un séjour à Londres pendant les Jeux Olympiques. Concernant Meymac, c'est l'équipe de Foot qui a participé à cette aventure encadrée par quatre professionnels de l'institution.

Ce projet a été soutenu par tous, l'EUROPE, la région, le conseil général de la Haute Loire, le comité départemental du sport adapté, l'Association AURORE et le collectif des ESAT.

Patrick MULLER, Directeur adjoint





Gouspins / Rothenégly

MECS Les Gouspins-Rothenégly, les Mauves, le SAJ et Accueil Externalisé

Les différents services du pôle « protection de l'enfance » répondent de manière pertinente à la notion de désinstitutionnalisation souhaitée par la circulaire européenne. L'éventail des réponses institutionnelles données aux jeunes et à leurs familles répondent au plus près de leurs besoins.

Aux Gouspins-Rothenégly, les 5 pavillons dispersés au Puy en Velay, continuent de s'adapter aux réalités des jeunes accueillis, en particulier :

- Le groupe « Les Prés » situé sur le site Alex BROLLES accueille des préadolescents de 10-14 ans

- Le groupe « le Petit Vienne », l'ancienne structure qui recevait des jeunes majeurs, accueille en studios des adolescents de 16 à 17 ans et quelques rares jeunes majeurs. Ce mode d'hébergement est donc une formule intermédiaire, véritable entre deux, entre l'internat et le milieu naturel. La vie collective est moins prégnante que sur un groupe traditionnel. Pour le jeune, c'est un lieu d'expérimentation et d'apprentissage avec un soutien spécifique et adapté.

Le service d'activité de jour est une structure unique sur le département susceptible de répondre aux situations complexes d'adolescents déscolarisés ou exclus d'établissements spécialisés. Les garçons sont accueillis majoritairement sachant que les activités leur sont plus adaptées. Si la part des placements judiciaires reste importante, la proportion d'accueils administratifs ne cesse d'augmenter, de même les adolescents qui bénéficient d'une orientation MDPH suite à l'exclusion d'établissements spécialisés pour des raisons de comportement.

En ce qui concerne le dispositif de l'accueil externalisé, adossé aux structures d'hébergement.

3 objectifs :

- Eviter un placement
- Mettre fin à un placement
- Ou permettre de préparer, en amont, un placement.

Les lieux d'intervention sont diversifiés : c'est-à-dire l'ensemble des lieux sociaux et ordinaires de la vie de l'enfant. Les modes d'intervention sont individuels ou collectifs, selon les objectifs recherchés et la situation de chaque enfant. C'est l'équipe éducative qui se déplace dans les familles pour exercer les mesures éducatives. A tout moment, les éducateurs peuvent proposer un hébergement d'urgence

adapté à l'âge de l'enfant : famille relais, la MeCS les Mauves ou les Gouspins Rothenégly. Ce nouveau service semble bien répondre aux demandes des juges pour enfants. Depuis son ouverture en septembre 2011, 43 enfants ont été orientés au SAE.

Toujours dans cette dimension de désinstitutionnalisation, la Maison d'enfants « les Mauves » propose des formules de prise en charge suffisamment souples pour permettre de répondre à des situations familiales complexes :

- L'accueil permanent lorsqu'il n'est plus possible de maintenir l'enfant dans son cadre familial.

- L'accueil séquentiel, qui dépend de l'évaluation et de l'évolution familiale, dont l'objectif vise à rétablir une relation favorable entre les parents avec l'enfant, les parents restant acteurs de la résolution de leurs problèmes, avec l'idée en arrière-plan d'un retour complet dans le milieu familial.

- Le placement avec maintien prioritaire dans le milieu familial. Comme dans l'accueil externalisé, la prise en charge de l'enfant se fait dans sa famille sous la responsabilité de l'établissement. L'enfant accueilli dans ce cadre-là peut bénéficier des activités de la maison d'enfants : transferts, ateliers, soutien scolaire...





FAM Après

Le FAM APRES

Le Foyer d'Accueil Médicalisé et le Service d'accompagnement APRES pour personnes cérébro lésées poursuit son activité. Il propose aux personnes reçues un panel d'activités médico sociales diversifiées, pour stimuler et soutenir les réapprentissage pour que la vie continue " **en mieux** " comme disait une personne reçue fière de son parcours et de sa métamorphose .

Pour répondre à ces objectifs l'établissement compte avec les dix huit professions différentes représentées au FAM en gageant sur la diversité d'approches pour adapter l'accompagnement aux différents besoins et sensibilités des personnes.

L'étayage médical et médico social fonctionne, et s'enrichit en se complétant jusqu'à construire une culture d'équipe, partage de connaissances et de questionnements communs.

L'évaluation interne a permis d'aller plus loin dans la spécialisation et dans la réflexion sur l'opportunité des attitudes professionnelles et des organisations mises en place.

Nous avons à cette occasion, accrue la participation des personnes et de leurs familles aux réunions les concernant, mis en place des formations communes notamment sur " **l'intimité en établissement** " enrichissantes.

D'autres réunions " **organisationnelles** " mises en place, s'avèrent aujourd'hui, indispensables.

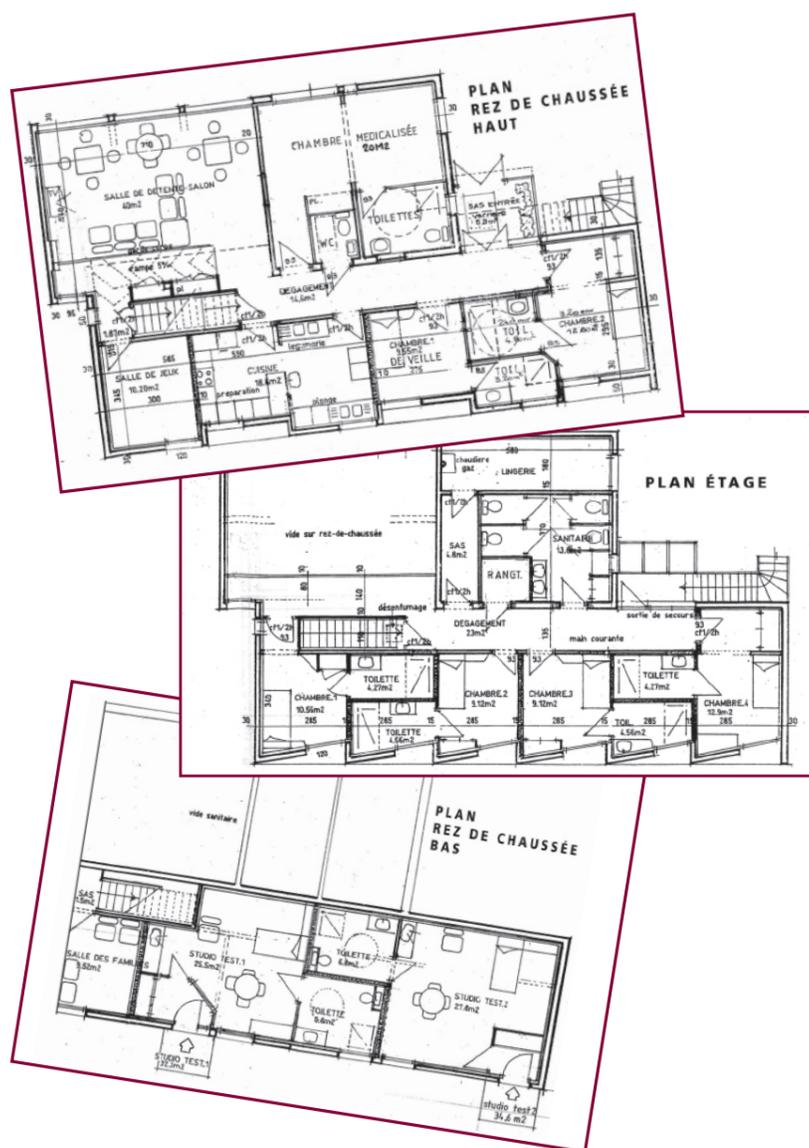
Le SAMSAH accompagnement à domicile, le Centre d'Accueil de Jour et l'hébergement permanent et temporaire, sont autant de modes de fonctionnement qui s'adaptent aux situations particulières de chaque personne cérébro-lésée et des familles qui nous les confient.

Une difficulté : la fermeture du FAM les week-ends suppose l'existence de liens sociaux et familiaux. Face au désarroi de certains couples ou familles nous avons recherché des solutions également très variées: familles d'accueil, établissement relais, hébergement extérieure et quand cela est possible réorientation dans un établissement adapté .

Un projet d'agrandissement des locaux a également été soumis aux autorités de tarification pour les activités du Centre d'Accueil de Jour qui continue sa progression.

L'ouverture sur l'extérieur reste primordiale et il est important de la favoriser le plus possible (*mise en place de réseaux de partenariats et d'animation*).

Catherine Sandjivy, Directrice du FAM SAMSAH APRES



Association pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte de la Haute-Loire - siège social : Meymac 43150 le Monastier/Gazelle

SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé





Cap emploi / SAMETH

L'année 2012 a été marquée par une activité soutenue malgré la crise économique.

Au total 1 360 personnes ont bénéficié d'un accompagnement vers l'emploi dont :

- 839 personnes en parcours d'insertion professionnelle,
- 521 nouvelles personnes accueillies (315 ont été adressées par le Pôle emploi dans le cadre de la co-traitance),

L'activité de démarchage des entreprises a été importante, car :

- 260 visites d'entreprise ont été effectuées, dont 87 nouvelles entreprises,
- 272 offres d'emploi ont été collectées auprès de 210 employeurs, avec un taux de concrétisation de 87,5 % (soit 238 contrats de travail signés).

Cap emploi 43 se situe au-dessus des objectifs fixés par ses financeurs sur la plupart des indicateurs :

Objectifs Emploi	Fixés	Réalisés	Taux de réalisation
Placements > 3 m	250	296	118%
Dont privés	200	215	107%
Dont publics	50	81	162%

Objectifs Formation	Fixés	Réalisés	Taux de réalisation
Nb d'entrées	247	332	134%
Dont droit commun	185	163	88%

A noter :

En 2012, 87 contrats ont été signés en CDI, alors qu'en 2011, 105 CDI ont été signés, soit - 17%, sur un an. On remarque une progression des placements dans la fonction publique de 46 % (49 placements en 2011 contre 72 en 2012).



sameth

Handicap & Entreprises
solutions actives pour le maintien
dans l'emploi

L'année 2012 a été marquée par l'appel d'offres de l'AGEFIPH pour le conventionnement des 4 SAMETH départementaux de la région Auvergne. L'investissement de l'équipe du SAMETH de la Haute Loire a été récompensé puisque le service Maintien de l'ASEA 43 a obtenu le renouvellement de son agrément pour la période de mi 2012 à fin 2015, avec une probable prolongation jusqu'à fin 2016. Le renouvellement des agréments SAMETH n'est jamais acquis. L'équipe du SAMETH du Puy de Dôme en a fait les frais, puisque l'AGEFIPH a délivré son agrément à un cabinet nantais.

Evolution de l'activité du SAMETH :

Depuis 3 ans, l'activité ralentit en raison de la baisse des aides AGEFIPH et de la crise financière :

Évolution d'Activité	Nouveaux dossiers	Maintien réussis	%
2010	148	127	85%
2011	126	106	84%
2012	104	99	95%

Les 99 maintiens dans l'emploi réussis au cours de 2012 ont été possibles grâce à la mobilisation des mesures suivantes :

MESURES MOBILISEES	TOTAL
AIDES TECHNIQUES ET HUMAINES	41
AIDE A L'ADAPTATION DES SITUATIONS DE TRAVAIL	31
AIDE A LA FORMATION	14
AUTRES (AIDE AU MAINTIEN, MESURES CARSAT, ...)	40

Emmanuel RODRIGUES, Directeur

AGEFIPH : Association de Gestion du Fonds pour l'insertion Professionnelle des personnes Handicapées

SAMETH : Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés





IME les Cévennes

Le SESSAD du VELAY :

7 sorties ont été réalisées en juin 2013 :

- 2 entrées à l'IME Les Cévennes
- 1 formation FPIPH + Apparts d'Espaly
- 1 déménagement dans un autre département
- 1 entrée SAJ les Gouspins
- 1 embauche dans l'entreprise agricole familiale
- 1 demande du service de fin d'accompagnement pour non adhésion de la jeune concernée.

L'effectif de 25 est maintenu tout au long de l'année scolaire et 28 suivis sont assurés en fin d'année scolaire compte tenu de l'anticipation des départs prévus.

Septembre 2013 :

25 adolescents inscrits pour 25 places. 6 nouveaux : nous avons résorbé la liste d'attente. Toutefois nous remarquons que les orientations en SESSAD sont souvent proposées aux jeunes et leurs familles en début d'année scolaire par les enseignants et les contacts pris pour renseignements se concrétiseront par une orientation dans le trimestre.

Les lieux d'intervention :

- ULIS (Unité Localisée d'inclusion scolaire)
Collège J.Vallès
- Collège de Corsac SEGPA et ULIS,
- La Chartreuse SEGPA et ULIS
- ULIS J.Romain St Julien Chaptueil
- ISVT de Vals

La moyenne d'âge des jeunes est de 14,5 ans ce qui confirme que nous sommes maintenant bien repérés comme SESSAD Pro. En plus d'un accompagnement de type SESSAD « classique » mariant le soin et l'éducatif nous sommes en capacité d'accompagner les jeunes dans la découverte par l'expérimentation des métiers et techniques de leur choix. Ce volet pré-pro est important pour évaluer les compétences et les capacités en vue de l'orientation en fin de scolarité obligatoire.

Fort de notre collaboration avec l'ISVT de Vals pendant 2 ans autour du projet d'un apprenti qui a terminé en juin, nous allons renforcer notre partenariat en accompagnant 3 apprentis en formation en plus des suivis personnalisés de chacun.

L'éducateur technique va intervenir en soutien pendant les cours pratiques. De plus, un travail concerté avec le CFAS en direction de l'entreprise est en cours d'élaboration.

Les projets culturels et sportifs sont aussi à l'ordre du jour :

- l'Atelier des Arts nous accueille pour la deuxième année dans le cadre d'un atelier d'éveil musical,
- nous renouvelons notre participation à l'atelier CREALUD de Brives Charensac,
- nous participons à la quinzaine des Droits de l'enfant avec l'association « Jeunes pousses » et représentons le spectacle qui a été donné au festival des Impolissons »
- nous participons à des rencontres sport adapté en lien avec le DALHIR.
- Enfin nous nous joyons autant que possible aux différentes manifestations culturelles de la cité (Roi de l'Oiseau, etc...)

Annie ALDON, responsable du service



IME : Institut Médico-Educatif

FPIPH : Fonds pour l'insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Public

SAJ : Service d'Activité de Jour

SESSAD : Service d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile

ISVT : Institut des Sciences de la Vie et de la Terre

DALHIR : Dispositif d'Accompagnement du Handicap vers les Loisirs Réguliers





IME les Cévennes

l'IME

Plusieurs séjours ont été organisés durant l'été.

En juillet, certains sont partis marcher dans les volcans d'Auvergne et d'autres sur les chemins de Stevenson avec des ânes. En scooter, un groupe a parcouru près de 1000 kms en Haute-Loire et dans les départements limitrophes. Les plus grands ont participé activement au festival «**Les Musicales**».

En Août, huit jeunes ont pu se rendre au festival «**Equiblues**» à Ste Agrève.

Des travaux importants ont été réalisés durant cette période estivale. Une dernière tranche de canalisations de chauffage a été changée et isolée. Les huisseries de quatre pavillons d'internat, datant de 1975, ont été changées. Chaque pavillon bénéficie désormais de fenêtres et portes en double vitrage et de volets roulants. Les résidents apprécient déjà le confort thermique et acoustique. Des douches pour les éducateurs ont été créées et nous avons commencé à transformer les douches des jeunes. Les joints des carreaux de faïence étaient dans un état peu satisfaisant, un revêtement synthétique sur les murs et au sol permet d'obtenir des douches plus vastes et plus esthétiques.

La fibre optique offre désormais une bien meilleure utilisation d'internet. Cela devrait permettre aux enseignants de bénéficier des tableaux numériques en lien avec le CDDP.

Nous avons admis 8 jeunes début septembre. Nous accueillons entre 18 et 25 jeunes à chaque rentrée, mais les admissions réalisées tout au long de l'année expliquent ce chiffre plus faible. Cela permet un accueil de meilleure qualité. L'effectif est au complet et nous avons plusieurs candidats qui attendent une place. Nous attendons des orientations en ESAT qui permettront de réaliser des admissions.

Le Roi de l'Oiseau : nous participons comme chaque année à ces festivités et nous avons notre propre camp dans le jardin Henry Vinay. Cette activité se prépare tout au long de l'année : week-end d'escrime, confection des costumes, construction de four à bois, de mobilier..

Les journées de réflexion : chaque année, alors que les enfants sont dans leurs familles, nous consacrons deux journées autour d'un thème choisi par une commission de préparation. Cette année le thème retenu est «Le Corps et Moi, la place du corps dans le travail éducatif». Nous travaillons avec une sociologue, Madame Gardien, et un professeur de philosophie, Gilbert Pinna.

Au cours de cette nouvelle année scolaire, nous allons ouvrir la formation «**Différent et Compétent**» à d'autres ateliers et aménager l'atelier APR (Agent Polyvalent de Restauration).

Christian Vialle, directeur adjoint



ORGANIGRAMME DES STRUCTURES ET DES DIRECTIONS



PARTENAIRES

FINANCEURS



TECHNIQUES



CNAPE



Éducation Nationale
DTPJJ - DIRPJJ

MDPH

Mission Locale

Association Tutélaire

ARESPA

HANDICAT

Coordination - AEMO

UNIFAF

UNITH - CIBC 43

Pôle Emploi

croix-rouge française

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

